

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

MENSUALITE 2025-2026 <i>11 mensualités estimatives</i>	2nde, 1ère, Terminale Générale	1ère et Terminale Technologique - STI 2D/STL
EXTERNE <i>Contribution des familles + frais administratifs + activités culturelles</i>	91,00 €	119,00 €
DEMI-PENSIONNAIRE <i>Contribution des familles + frais administratifs + activités culturelles + les repas du midi - base 4 repas semaine - (a)</i>	192,00 €	219,00 €
INTERNE <i>Contribution des familles + frais administratifs + activités culturelles + les repas du midi et du soir du lundi midi au vendredi midi + les nuitées avec petit déjeuner du lundi soir au jeudi soir (a)</i>	459,00 €	487,00 €

(a) Possibilité de choisir également une demi-pension avec 1, 2,3 ou 5 repas par semaine - le tarif est ajusté à la demi-pension choisie

Autres informations tarifaires	2nde Générale	1ère et Terminale Technologique - STI 2D/STL
Repas exceptionnel (hors demi-pension) à l'unité	9,00 €	9,00 €
Nuitée supplémentaire du dimanche soir pour les élèves internes (petit-déjeuner compris)	15,10 €	15,10 €
Œuvres littéraires ou documents non transmissibles (cahiers d'exercices et documents techniques) étudiés en classe	Facturation variable selon les livres	
Pour les externes et demi-pensionnaires : Versement des arrhes à l'inscription ou à la réinscription via Ecole Directe	150 €	150 €
Pour les internes : Versement des arrhes à l'inscription ou à la réinscription via Ecole Directe	300 €	300 €

Les tarifs prennent en compte les départs anticipés de fin d'année scolaire pour examens et les absences pour stages

1 - **A l'inscription ou à la ré-inscription**, sur espace numérique "Ecole Directe", versement par CB

Pour les externes et les demi-pensionnaires : 150 € d'acompte

Pour les internes : 300 € d'acompte

Choix du mode de règlement entre le prélèvement automatique mensuel ou le règlement trimestriel par chèque

2 - **Le 10 Septembre**, par prélèvement ou par chèque, en fonction de l'option choisie à l'inscription

Pour les externes et les demi-pensionnaires : 150 € d'acompte

Pour les internes : 300 € d'acompte

3 - **Fin septembre**, envoi de la facture via "Ecole Directe" avec l'échéancier de **paiement de 9 mensualités d'octobre à juin**, déduction faite des 2 acomptes précédents

LYCEE PROFESSIONNEL

3ème Prépa métiers, CAP & Secondes Professionnelles

Filières Automobile, Carrosserie, Métiers du Froid, de la Maintenance et du Bâtiment

MENSUALITE 2024-2025 <i>11 mensualités estimatives</i>	3ème Prépa Métiers	2nde Bac Professionnel	1ère Bac Professionnel	CAP 1ère année Terminale Bac Pro	CAP 2ème année
EXTERNE <i>Contribution des familles + frais administratifs + activités culturelles</i>	91,00 €	119,00 €	119,00 €	119,00 €	119,00 €
DEMI-PENSIONNAIRE <i>Contribution des familles + frais administratifs + activités culturelles + les repas du midi - base 4 repas semaine - (a)</i>	183,00 €	211,00 €	204,00 €	208,00 €	202,00 €
INTERNE <i>Contribution des familles + frais administratifs + activités culturelles + les repas du midi et du soir du lundi midi au vendredi midi + les nuitées avec petit déjeuner du lundi soir au jeudi soir (a)</i>	442,00 €	470,00 €	456,00 €	463,00 €	450,00 €

(a) Possibilité de choisir également une demi-pension avec 1, 2,3 ou 5 repas par semaine - le tarif est ajusté à la demi-pension choisie

Autres informations tarifaires	3ème Prépa Métiers	2nde Bac Professionnel	1ère Bac Professionnel	CAP 1ère année Terminale Bac Pro	CAP 2ème année
Repas exceptionnel (hors demi-pension) à l'unité	9,00 €	9,00 €	9,00 €	9,00 €	9,00 €
Nuitée supplémentaire du dimanche soir pour les élèves internes (petit-déjeuner compris)	15,10 €	15,10 €	15,10 €	15,10 €	15,10 €
Œuvres littéraires ou documents non transmissibles (cahiers d'exercices et documents techniques) étudiés en classe	Facturation variable selon les livres choisis par l'enseignant				
Equipements professionnels et fournitures scolaires	environ 136 € (b)	Entre 65 € et 170 € (b) environ selon les filières	environ 62 € (b)	environ 220 € (b)	

(b) Le coût des équipements professionnels restant à la charge des familles varie d'une année sur l'autre en fonction du montant de la dotation régionale annuelle

Les tarifs prennent en compte les départs anticipés de fin d'année scolaire pour examens et les absences pour stages

1 - **A l'inscription ou à la ré-inscription**, sur espace numérique "Ecole Directe", versement par CB

Pour les externes et les demi-pensionnaires : 150 € d'acompte

Pour les internes : 300 € d'acompte

Choix du mode de règlement entre le prélèvement automatique mensuel ou le règlement trimestriel par chèque

2 - **Le 10 Septembre**, par prélèvement ou par chèque, en fonction de l'option choisie à l'inscription

Pour les externes et les demi-pensionnaires : 150 € d'acompte

Pour les internes : 300 € d'acompte

3 - **Fin septembre**, envoi de la facture via "Ecole Directe" avec l'échéancier de **paiement de 9 mensualités d'octobre à juin**,

déduction faite des 2 acomptes précédents

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) BTS Maintenance des Systèmes Eoliens, Maintenance des Véhicules et Métiers de la Mesure

MENSUALITE 2025-2026 <i>11 mensualités estimatives</i>	CPGE	BTS
EXTERNE <i>Contribution des familles + frais administratifs + activités culturelles</i>	146,00 €	146,00 €
INTERNE <i>Contribution des familles + frais administratifs + activités culturelles + les nuitées avec petit déjeuner</i>	334,00 €	
Autres informations tarifaires	CPGE	BTS
Les étudiants peuvent avoir accès à la restauration proposée par le lycée le midi (et le soir pour les internes). Coût à l'unité du repas au self.	6,15 € le midi 5,60 € le soir	6,15 € le midi
Nuitée supplémentaire du dimanche soir pour les étudiants internes (petit-déjeuner compris)	15,10 €	15,10 €
Pour les externes et demi-pensionnaires : Versement des arrhes à l'inscription ou à la réinscription via Ecole Directe	150 €	150 €
Pour les internes : Versement des arrhes à l'inscription ou à la réinscription via Ecole Directe	300 €	300 €

1 - **A l'inscription** (virement à l'établissement) **ou à la ré-inscription** (sur espace numérique "Ecole Directe", versement par CB)

Pour les externes et les demi-pensionnaires : 150 € d'acompte

Pour les internes : 300 € d'acompte

Choix du mode de règlement entre le prélèvement automatique mensuel ou le règlement trimestriel par chèque

2 - **Le 10 Septembre**, par prélèvement ou par chèque, en fonction de l'option choisie à l'inscription

Pour les externes et les demi-pensionnaires : 150 € d'acompte

Pour les internes : 300 € d'acompte

3 - **Fin septembre**, envoi de la facture via "Ecole Directe" avec l'échéancier de **paiement de 9 mensualités d'octobre à juin**, déduction faite des 2 acomptes précédents

FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE

CAP filière Métiers du Bâtiment

BAC PROFESSIONNEL filières Métiers du Numérique, Automobile et Maintenance Industrielle

BTS filières Métiers du Bâtiment, du Froid, Maintenance des Systèmes, Maintenance des Véhicules et Métiers de la Mesure

MENSUALITE 2025-2026 <i>11 mensualités estimatives</i>	CAP	BAC PROFESSIONNEL
DEMI-PENSIONNAIRE <i>les repas du midi - base 4 repas semaine - (a)</i>	43,00 €	59,00 €
INTERNE <i>les repas du midi et du soir du lundi midi au vendredi midi + les nuitées avec petit déjeuner du lundi soir au jeudi soir (a)</i>	178,00 €	246,00 €

(a) Possibilité de choisir également une demi-pension avec 5 repas par semaine - le tarif est ajusté à la demi-pension choisie

Autres informations tarifaires	CAP	BAC PROFESSIONNEL	BTS
Les étudiants apprentis peuvent avoir accès à la restauration proposée par le lycée le midi. Coût à l'unité du repas pris au self.			6,15 € le midi
Repas exceptionnel (hors demi-pension) à l'unité pour les lycéens apprentis	9,00 €	9,00 €	
Nuitée supplémentaire du dimanche soir pour les lycéens apprentis internes (petit-déjeuner compris)	15,10 €	15,10 €	

Les tarifs tiennent compte des semaines de présence au centre de formation

Apprentis Pré Bac :

1 - **A l'inscription ou à la ré-inscription**, sur espace numérique "Ecole Directe",

Pour les demi-pensionnaires : 150 € d'acompte

Pour les internes : 300 € d'acompte

Choix du mode de règlement entre le prélèvement automatique mensuel ou le règlement trimestriel par chèque

2 - **Le 10 Septembre**, par prélèvement ou par chèque, en fonction de l'option choisie à l'inscription

Pour les demi-pensionnaires : 150 € d'acompte

Pour les internes : 300 € d'acompte

3 - **Fin septembre**, envoi de la facture via "Ecole Directe" avec l'échéancier de **paiement de 9 mensualités d'octobre à juin**, déduction faite des 2 acomptes précédents